# Le langagier

# Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél.: (705) 675-1151, poste 4305 Téléc.: (705) 675-4885 Université Laurentienne Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6 langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

9° année, N° 47, avril 2002

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin

lecture d'épreuves : Yves Lefiermise en page : Béatrice Dubé-Prévost

# Dans ce numéro :

Agriffer, agrafer / C atin / *Gratte* (manger sa) / *Grayer* (se) / Hockey / Louche, micouenne / Matelot / Mitaine, moufle / <u>Sa</u>crer (parterre, le camp, etc.) / Salade / Saviez-vous que?

**+ + +** 

Pensée langagière : «Ce sont les mots qui conservent les idées et qui les transmettent; il en résulte qu'on ne peut perfectionner la langue sans perfectionner la science, ni la science sans la langue.»

(Antoine-Laurent de Lavoisier)

**+ + +** 

# AGRIFFER, AGRAFER

La langue familière au Canada français est un extraordinaire bassin de création de mots et d'expressions incroyablement imagées. À preuve : agriffer.

La forme standard de ce verbe est, bien entendu, agripper «saisir d'un geste puissant, sûr et efficace». Mais la langue populaire a opéré un curieux mariage entre agripper (du francique grîpan, «saisir») et griffer (du haut allemand gripan «égratiquer d'un coup de griffe ou d'ongle»). De ce mariage est né agriffer. Ex.: «Je l'ai agriffé par le collet et je lui ai sacré une gratte!» (voir Sacrer et Gratte plus bas).

Pour décrire ce même geste, on utilise aussi **agrafer** (de *agrafe*, du germanique *krappa* «crochet»). **Agrafer**, c'est donc prendre une personne au collet de manière vigoureuse, comme si on la saisissait à l'aide d'un crochet!

# CATIN

Les dictionnaires du français standard ne relèvent qu'un sens à ce terme : «Femme de mauvaises mœurs. V. prostituée, putain.» Pourtant, étant jeunes (et sûrement pas précoces, religion aidant!) nous nous amusions avec des catins!!!

Catin fut d'abord une abréviation familière de Catherine, sans nuance péjorative. Le sens de poupée, qui persiste encore au Canada, est attesté en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il est sorti d'usage dans ce lointain pays d'outre-mer. Au Canada, la langue familière a conservé à catin le sens de jouet d'enfant et le sens mélioratif de «femme de belle complexion et de formes agréables». On a aussi créé des dérivés originaux comme catiner et catinage, qui n'existent qu'au Canada.

L'origine de **Catherine** jette un éclairage bizarroïde sur un terme qu'on applique aujourd'hui à une prostituée. En effet, le nom a d'abord appartenu à une sainte, vierge et martyre, *Catharina*, décapitée en 307. Et les Romains tenaient ce nom du grec *Katharina*, dérivé de *katharos* «pur» (consultez le *Petit Robert* aux termes **cathare** et **catharsis**).

# **GRATTE** (manger sa)

L'usage répété de certaines expressions ou mots nous fait souvent oublier leur signification première et perdre une partie de leur force expressive. Par exemple, dans l'expression donner une volée à quelqu'un, on oublie qu'il s'agit bien d'une volée de coups, c'est-à-dire de coups rapides lancés à la volée. On sait que la personne qui a mangé sa gratte doit être encore aux soins intensifs, mais comment sommes-nous arrivés à gratte pour exprimer avec force le fait de malmener quelqu'un?

Au Canada, le mot gratte recouvre plusieurs réalités : le chasse-neige, la pelle à lame large et recourbée dont on se sert pour pousser la neige, l'outil de jardinage servant à biner la terre, un gros engin motorisé qui sert à niveler le sol et les routes, etc. Or, manger sa gratte, c'est souvent l'équivalent de passer sous la niveleuse! Le terme gratte vient de gratter «frotter quelque chose avec un objet dur pour entamer la surface».

# GRAYER (se)

Comme dans l'expression : «Graye-toi, vieille toupie, on part dans dix minutes!».

Voici un excellent exemple de l'origine parfois mystérieuse de certains termes. Au Canada, on dit *grayer*, mais la forme originale du mot est **gréer**. Pour comprendre les sens canadiens du mot, il faut remonter à ses origines.

**Gréer** vient du scandinave *greida*. C'est l'action de garnir un navire de l'équipement nécessaire à la navigation (mat, cordage, voilure, etc.). En France, on ne connaît que ce sens maritime. Au Canada, le mot a pris non seulement la forme **grayer**, mais aussi des sens extrêmement colorés.

Certes, on connaît l'emploi quelque peu grivois du verbe dans une expression comme «As-tu vu comme il/elle est bien grayé(e)!». Au passif et au participe passé, le verbe se dit d'une personne bien équipée, qui a tout le nécessaire. Par exemple, un motoneigiste bien grayé. La langue familière a même créé une forme pronominale, se grayer, «se préparer, s'habiller» pour sortir.

En France, **gréer** n'a donné que quelques dérivés, dont **gréement**, «ensemble du matériel nécessaire à la navigation», **gréage** et **gréeur**. Au Canada, on connaît **gréement** dans le sens de «l'ensemble de l'équipement nécessaire à la pratique d'un sport», notamment la pêche. Mais le terme a aussi acquis un sens péjoratif dans l'expression «As-tu vu ce **gréement** passer dans la rue?» en parlant d'une personne excentrique ou mal habillée.

# **HOCKEY**

Dans les arénas du Canada (pour aréna, voir Le Langagier n° 34, sept. 1999), on pratique surtout le hockey sur glace. Les linguistes ne s'entendent pas sur l'origine du terme hockey. Ce serait un emprunt à l'anglais hockey (1876). Mais rappelons que l'anglais tenait ce mot de l'ancien français hoquet, c'est-à-dire un bâton courbé. Nous utilisons parfois gouret en parlant du même sport.

Les commentateurs sportifs de France se servent du terme **palet** (ou **le puck**) pour ce que nous appelons la **rondelle**; de **crosse** pour le bâton de hockey; de **palissade**  Le langagier 9° année, № 47, avril 2002

pour la bande ou la clôture; et de **penalty** pour une pénalité ou une punition.

### LOUCHE, MICQUENNE

Un lecteur nous demande de commenter ces deux termes, l'un appartenant au français standard, l'autre au français du Canada.

Louche présente un cas intéressant : deux sens fondés sur la double origine du terme. D'abord la filière latine : *luscus* «borgne», devenu *lois* en ancien français, désignant une personne atteinte de strabisme. Par extension, le mot se dit d'un personnage ou d'une affaire qui ne paraît pas honnête. D'autre part, la filière francique : *lôtja*, devenu *louce* en ancien français, et signifiant une grande cuillère à long manche et à cuilleron hémisphérique avec laquelle on sert le potage.

Quant à micouenne (aussi micoine et micouelle), c'est la filière amérindienne de la famille (de l'algonquin). Le mot se dit d'une grande cuillère à long manche, anciennement faite de bois ou d'écorce, dont on se servait surtout à la cabane à sucre. Pour parler du contenu de la micouenne, la langue française au Canada dérivé micouennée, micoinée et micouellée. Ex.: «Passe-moi une micouellée de cette bonne soupe!»

### **MATELOT**

Entendu durant une conversation anodine, dans un camp du Nord de l'Ontario : «Mon père était bûcheron et il a été blessé par un matelot». Mais que pouvait bien faire un matelot en plein hiver, dans une forêt du Nord? À moins que le père ne se soit chamaillé avec un matelot dans le port de Killarney! En vérité, rien de tout cela!

On sait que le terme matelot (l'homme d'équipage) vient du néerlandais mattenoot (oot = compagnon, et matte = couche lit). Un mattenoot, c'était le compagnon qui occupait le lit pendant que l'autre membre d'équipage faisait son quart. Sur les anciens navires, l'espace était si réduit qu'on ne prévoyait qu'un lit par deux membres d'équipage. De cette situation vient l'idée de quelque chose qui précède ou qui suit une autre chose. Par exemple, un «navire matelot», c'est un navire qui précède ou qui suit un autre navire. Il ne fallait qu'un déclic pour associer matelot à la branche dont la chute précède celle de l'arbre qu'on est en train d'abattre et qui vous fracasse l'omoplate!

# MITAINE, MOUFLE

Les parents attentifs aux enseignements que reçoivent leurs enfants dans les écoles connaissent sans doute la controverse entourant l'usage de ces deux termes. La plupart des manuels scolaires proposent **moufle** pour la pièce d'habillement qui recouvre la main, mais ne sépare que le pouce, tandis que tout

le monde sait que nos mères et nos grands-mères ont toujours tricoté des **mitaines** et jamais des **moufles**. Voici un cas type de l'évolution différenciée d'un même terme au Canada et en France.

Mitaine est un très vieux mot, dérivé de l'ancien français *mite* (1350), nom de la chatte (voir le terme marmite, Le Langagier n° 32, décembre 1998). La pièce d'habillement porte ce nom par allusion à la fourrure douce et chaude de l'animal. À l'origine, mitaine désignait le gant qui recouvrait toute la main en ne séparant que le pouce. Ce sens est passé au Canada et y est demeuré vivant jusqu'à nos jours. En France, mitaine s'est différencié de moufle et s'est appliqué au gant qui recouvre la main et laisse les deux dernières phalanges à découvert, sens et pièce d'habillement inconnus au Canada.

Par ailleurs, moufle se dit, en France, d'une pièce d'habillement qui recouvre la main en ne séparant que le pouce. Au Canada, moufle n'est pas courant et n'a surtout jamais remplacé nos vénérables mitaines.

Comme on le constate, **mitaine** et **moufle** désignent des pièces d'habillement très différentes en France et au Canada, et il faut éviter de désorienter les usagers en transportant vers le Canada (ou vers la France!) des sens qui n'ont aucun fondement dans l'usage.

# **SACRER** (par terre, le camp, etc.)

C'est bien connu en France : le Canadien d'expression française est profondément religieux puisqu'il asperge son discours de nombreux mots appartenant au culte! Il faut dire, à la défense de nos cousins de France, que ces derniers ne sentent pas le besoin de dégarnir la Sainte Table pour accentuer leur parler!

Nos ancêtres ont quand même eu la décence de distinguer entre le fait de sacrer (blasphémer) avec accent long sur la deuxième syllabe, et sacrer, avec accent long sur la première syllabe. Prononcé de cette deuxième façon, le mot entre dans de nombreuses expressions et son rôle est alors semblable à celui de l'adjectif dans un juron comme «sacré nom de Dieu», c'est-à-dire une fonction de renforcement plutôt que de sémantique.

Mais il reste que chaque expression utilisant sacrer traduit une nuance particulière. Sacrer un coup de pied au chien (asséner); sacrer son dictionnaire à la poubelle (lancer); sacrer son camp (déguerpir, décamper); sacrer son grand tarlais à la porte (le mettre dehors); sacrer le voleur en prison (le mettre dedans); se sacrer de quelque chose (s'en moguer, s'en ficher); se <u>sa</u>crer par terre (se jeter). Comme on le constate, ce verbe prend des sens divers selon les mots qu'il accompagne : c'est un mot «tiroir». La langue familière a aussi inventé une forme atténuée de ce verbe : saprer, qu'on utilise dans tous les contextes ci-dessus avec les mêmes effets de sens.

### **SALADE**

Il est utile de rappeler que salade désigne avant tout la sorte de met et non l'ingrédient qui le compose. Néanmoins, la langue familière tend à utiliser salade en parlant d'un ingrédient comme la laitue, la romaine, la chicorée, la scarole, etc. Pourtant, l'expression suivante est tout à fait correcte : préparer une salade de laitue. Pour comprendre cet emploi, il faut retourner à l'origine du terme salade.

Salade vient du provençal salada, «salé», c'est-à-dire un met salé fait de plantes comestibles, notamment de composacées à larges feuilles. Pour sa part, la laitue est une variété de composacées, du latin lactuca, de lactis «lait», à cause du suc blanchâtre qui coule de ce légume lorsqu'on le coupe.

Le mot salade convient non seulement aux légumes, mais aussi à tout mélange d'ingrédients servis froids ou chauds, généralement assaisonnés d'une vinaigrette salée. Par exemple, préparer une salade d'œufs, une salade de fruits, une salade de fèves, une salade de pomme de terre, etc.

# **SAVIEZ-VOUS QUE?**

**Persil**, vient du latin *petriselinum* (de *petra* «pierre», et *selinum* «ache»), c'est-à-dire «plante qui pousse entre les pierres».

Mayonnaise: formé à partir du nom de Port-Mahon, aux Baléares. Cette sauce de Port-Mahon a acquis une telle réputation auprès des gastronomes que le nom de la ville a servi à désigner le produit. Mahon > mahonnaise > mayonnaise; sur le modèle Dijon > dijonnaise; Béarn > béarnaise, etc.

Truie: ne vient pas d'une souche latine, mais d'une allusion humoristique au célèbre cheval de Troie (à cause de la taille de la femelle du porc).

Phare: dans l'Antiquité, un immense signal lumineux était installé à l'entrée du port d'Alexandrie, sur l'île Pharos; l'île a donné son nom à la source lumineuse.

La plupart des mots se terminant en –euil ou –eil sont d'origine gauloise ou ont été formés postérieurement sur un modèle gaulois. Le suffixe gaulois *ialo* «clairière», devenu –euil en français moderne, désignait un lieu à l'orée d'une clairière. Par exemple, Argenteuil, Longueil, Verneuil sont des toponymes d'origine gauloise. Le patronyme Dubreuil (Monsieur Dubreuil, de Dubreuilville!) porte tous les signes d'une origine gauloise (Astérix serait peut-être son parent lointain!).

**+ + +** 

Le langagier vous écoute!

Composez le 4305 ou le 675-3546
ou envoyez un courriel :
langagier@nickel.laurentian.ca